

APPEL À CANDIDATURES 2022-2023

INTITULE DU MASTER : MASTER INGENIEUR PROFESSIONNEL EN GENIE ELECTRIQUE (MIP-GE)

TYPE DE MASTER (RECHERCHE OU PROFESSIONNEL) : MASTER PROFESSIONNEL

OBJECTIF GENERAL

Le master résulte d'un travail de recherche de deux (02) années en moyenne et qui mène à la soutenance.

A cet effet, ce programme de master a pour objectif général de créer une capacité locale de haut niveau de Masters Ingénieurs professionnels dans le domaine de Génie Electrique pour la contribution au développement socio-économique du pays.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Au terme de la formation au CERME, les étudiants devraient être capable de :

- contribuer au renforcement des capacités de suivis, de contrôle et de maintenance dans le domaine de génie électrique pour les entreprises ;
- amener non seulement à l'accélération de l'innovation de produits technologiques, de plus en plus nombreux et complexes dans le domaine de Génie Electrique mais aussi à la conduite et à l'opération de leurs utilisations par l'entreprise ;
- entreprendre une prise en charge efficace et efficiente des équipements industriels de Génie Electrique qui requiert un certain niveau de formation effectuée.

POSSIBILITES DE STAGES

- Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) ;
- Communauté Electrique du Bénin (CEB) ;
- Port Autonome de Lomé (PAL) ;
- Société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT) ;
- TOGOCOM ;
- Moov Africa Togo ;
- Atlantique Telecom (Moov Togo - Etisalat) ;
- Nouvelle Société Cotonnaire du Togo (NSCT) ;

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'entrée au programme International /Régional de master professionnel ingénieur en génie électrique pour l'Electricité est soumise aux critères suivants :

- être titulaire d'une Licence LMD, d'une maîtrise scientifique en Physique, Physique-Chimie, Sciences pour l'Ingénieur (spécialité: Génie Electrique, Electromécanique ou Electro technique...) ou tout autre diplôme équivalent ;
- avoir une moyenne générale d'au-moins **12/20** ;
- avoir une expérience de recherche et au moins un niveau intermédiaire en anglais serait un atout.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Les candidats au programme de Master professionnel en ingénieur en génie électrique pour l'Electricité doivent fournir les pièces suivantes :

- une (01) demande motivée adressée au président de l'Université de Lomé précisant le master ;
- une (01) copie légalisée des relevés de notes et des attestations de diplôme du parcours (à partir du Baccalauréat) ;
- un (01) curriculum vitae détaillé ;
- un (01) projet de recherche de 5 pages au maximum ;
- une (01) autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires ;
- des justificatifs des acquis professionnels (Copies légalisées attestations de stage et de travail) ;

LIEU DE DEPÔT DES DOSSIERS

Courriel au CERME :
cerme_ul@univ-lome.tg

avec copie aux adresses
suivantes :

bokoviyao@gmail.com
akim_salami@yahoo.fr

Copie physique au secrétariat
du CERME après sélection

DATES DE DEPÔT DES DOSSIERS

25 janvier au 07 février 2023

LIEU DE PAIEMENT DE LA QUITTANCE

ECOBANK : 140941499002

- Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- TOTAL ENERGIES TOGO ;
- TOGO OIL COMPANY ;
- CIMTOGO (Ciments du Togo) ;
- Nouvelle Industrie Oléagineuse du Togo (NIOTO) ;
- CONTOUR GLOBAL TOGO ;
- West African Cement (WACEM) ;
- SCAN TOGO (HeidelbergCement Togo) ;
- Société Aéroportuaire de Lomé Tokoin (SALT) ;
- ASKY.

- une (01) copie de la carte d'étudiant, de nationalité ou de passeport en cours de validité
- une (01) quittance de 20 000 FCFA à payer sur le compte « Cerme UL ressources générées »
ECOBANK : 140941499002

PROCEDURE DE SELECTION

*Présélection
Entretien Individuel
Sélection Définitive*

08 au 22 février 2023

Candidats détenteurs des diplômes étrangers à l'Université de Lomé

Ajouter une attestation d'homologation de diplôme délivrée par la DAAS : (www.univ-lome.tg)

NB : 40% des places sont réservées aux étudiants régionaux.

Lomé, le

24 JAN 2023

Le Président de l'Université de Lomé,



Professeur Dodzi Komla KOKOROKO

METIERS À ENVISAGER :

Le diplômé du Master Ingénieur Professionnel en génie électrique peut s'installer à son propre compte ou travailler dans les services publics ou privés, dans les domaines des secteurs d'activités suivants :

- bureaux d'études en Electricité, Electronique, Informatique, Télécommunications et TIC ;
- cabinets de conseil en Electricité, Electronique, Informatique, Télécommunications et TIC ;
- centres de recherche en Génie Electrique ;
- industries d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique et de Télécommunications et TIC ;
- services technico-commerciaux de matériels d'Electricité, d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, de Télécommunications et TIC ;
- sociétés de service de Télécommunications ;
- sociétés de production de transport et de distribution d'énergie électrique ;
- services de transport (automobile, ferroviaire, maritime, aérien) ;
- établissements hospitaliers (appareils médicaux) ;
- industries de production ;
- maîtrise d'ouvrage de Génie Electrique ;
- Collectivités locales.

RESULTATS DE LA SELECTION

24 février 2023